**RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION**
**JUILLET 2021 REGION DU NORD**




*Photo : Assemblée générale de mise en place du comité féminin de paix de Titao*

## I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

Le contexte sécuritaire de la région du Nord dans ce mois de juillet demeure toujours préoccupant comparativement aux mois précédents. Des incidents, tant au niveau individuel que collectif ont été enregistrés dans la zone d'intervention, à savoir les provinces du Loroum et du Yatenga. Ainsi, huit (08) incidents dont un (01) cas d'enlèvement, trois (3) cas d'atteinte à la vie, trois (3) cas d'atteinte à l'intégrité physique, un (1) cas de déplacements forcés des populations ont été rapportés à travers le monitoring de protection. Ces incidents ont concerné particulièrement les communes de Titao et de Ouindigui dans le Loroum et Ouahigouya dans le Yatenga. En plus de ces incidents, il faut signaler la présence régulière des GANE dans les villages de certaines communes comme Sollé, Banh et Tangaye qui circulent librement et imposent leur loi à savoir le port du voile intégral pour les femmes et les pantalons courts et la barbe pour les hommes.

Selon les informations issues du monitoring de protection, les conditions de vie des PDI restent toujours préoccupantes en cette période de soudure. Dans certains villages qui sont encore habités, les populations ont du mal à exploiter leurs champs à cause des menaces des GANE d'où leurs difficiles condition de vie.

Notons que durant la période concernée, les Forces de Défense et de Sécurité ont mené des frappes aériennes sur les positions des GANE dans les villages de Tougrebouli et de Toulfé dans la province du Loroum.

Sur le plan sanitaire, la région du Nord n'a pas enregistré de nouveaux cas de COVID 19 au cours du mois de juillet. Néanmoins, les sensibilisations se poursuivent sur le terrain par nos équipes.

Sur le plan sociopolitique, une manifestation des populations a été organisée le 03 juillet 2021 à Ouahigouya sur appel du Chef de file de l'opposition politique (CFOP). Cette manifestation, à l'instar des autres régions du pays, avait pour objectif d'interpeler les autorités au plus haut sommet sur la gestion sécuritaire du pays.

## II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de juillet, le monitoring de protection a concerné dans la province du Loroum, la commune de Titao en présentiel et celles de Bahn, Sollé et Ouindigui à distance. Dans la province du Yatenga, il a concerné les communes de Ouahigouya et de Thiou en présentiel. Les activités phares réalisées dans ces zones couvertes ont été la collecte des incidents de protection, les entretiens individuels avec les personnes ressources, la réalisation des focus groups, l'assistance à 10 personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) à Titao, la collecte des données dans le cadre du monitoring régional de protection P21.

Dans le cadre du monitoring communautaire, dix (10) focus groups dont cinq (5) au Yatenga dans la commune de Ouahigouya et cinq (5) dans la commune de Titao ont été réalisés en présentiel. Ces focus groups ont concerné 59 personnes dont 32 hommes, 15 femmes et 12 jeunes garçons.

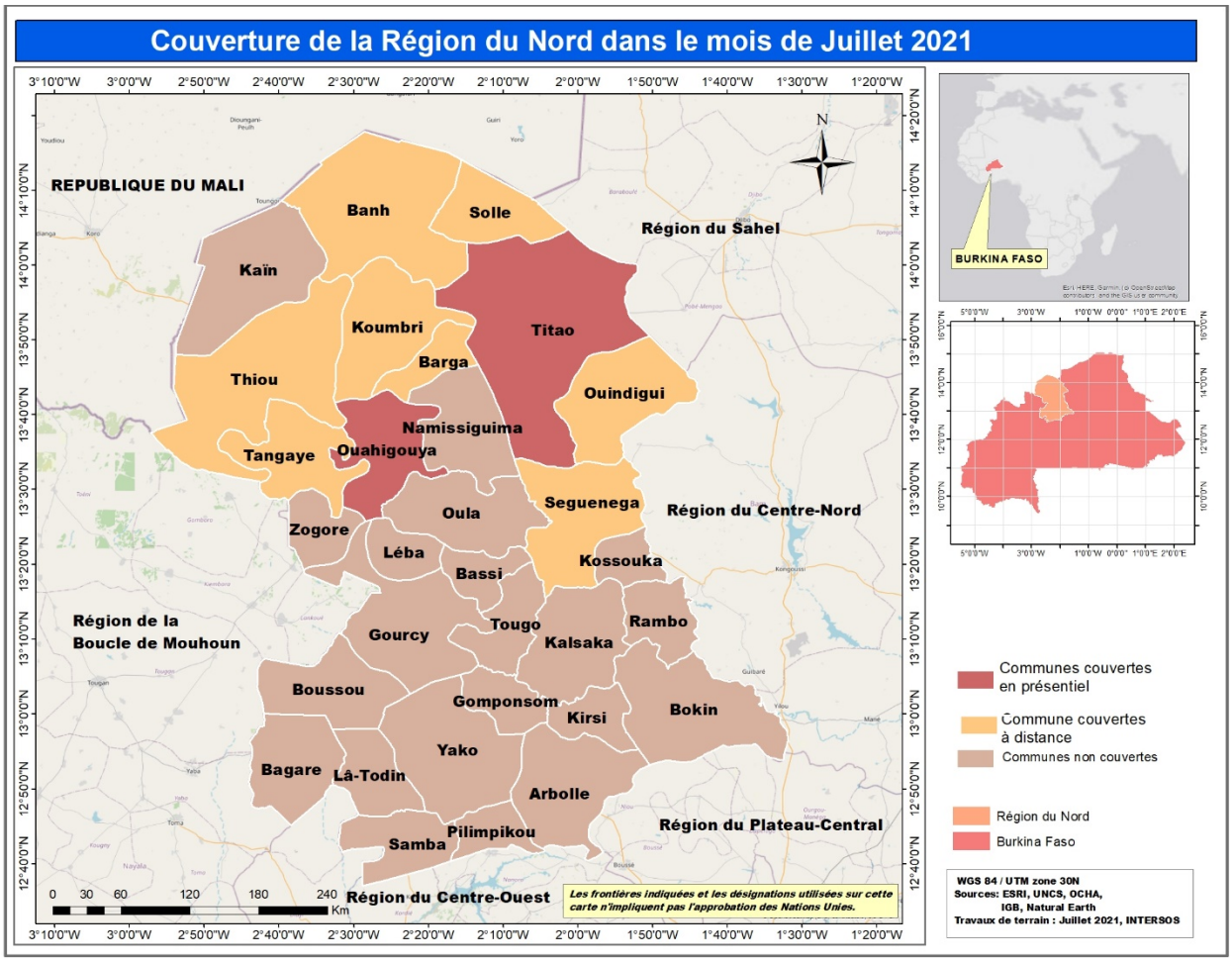
En plus de ces focus groups, cinq (05) indices de monitoring ont été également renseignés afin d'apprécier les tendances en matière de protection au sein des communautés. Ces indices ont été faits à Titao et à Thiou en présentiel et à Ouindigui, à Banh et à Sollé à distance.

Il ressort de ces indices une arrivée massive de PDI dans la commune de Titao avec des risques et des cas de VBG dus à la promiscuité créée par l'insuffisance d'abris. Il est également ressorti une insécurité alimentaire et la présence des IED sur certains axes routiers de Titao et de Ouindigui. A Banh et à Sollé, il y a une insuffisance des services de santé parce que seuls les centres de santé des chefs-lieux des communes sont fonctionnels. Le sentiment d'insécurité et de psychose est perceptible au sein des populations.

Les communes de Tangaye et Koumbri dans la province du Yatenga reçoivent régulièrement les visites des GANE avec pour conséquences les intimidations, le maintien de la fermeture des infrastructures scolaires, l'impossibilité pour les paysans de s'adonner convenablement aux travaux champêtres, la restriction des libertés de mouvements. Dans la commune de Séguénéga, même si aucun incident n'a été enregistré, il est à noter la présence d'un nombre important de PDI avec des besoins prioritaires comme les abris et les vivres sur les sites de Gonrè et de Ramensé..

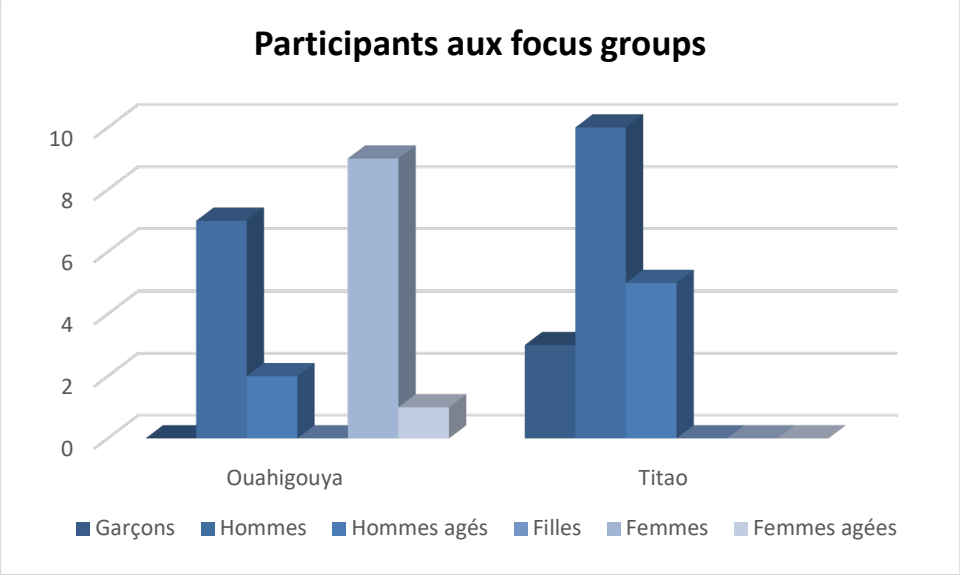
A ces activités, il faut ajouter la poursuite de l'opération de distribution des vêtements aux PDI qui a contribué fortement à ralentir nos activités de monitoring au cours de ce mois de juillet 2021.

***Carte 1** : Zones* **couvertes dans la Région du Nord durant le mois de Juillet 2021**




*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021*

***Graphique1*** : Participant des focus groups par localité




*Source : Monitoring communautaire, juillet 2021.*

## III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

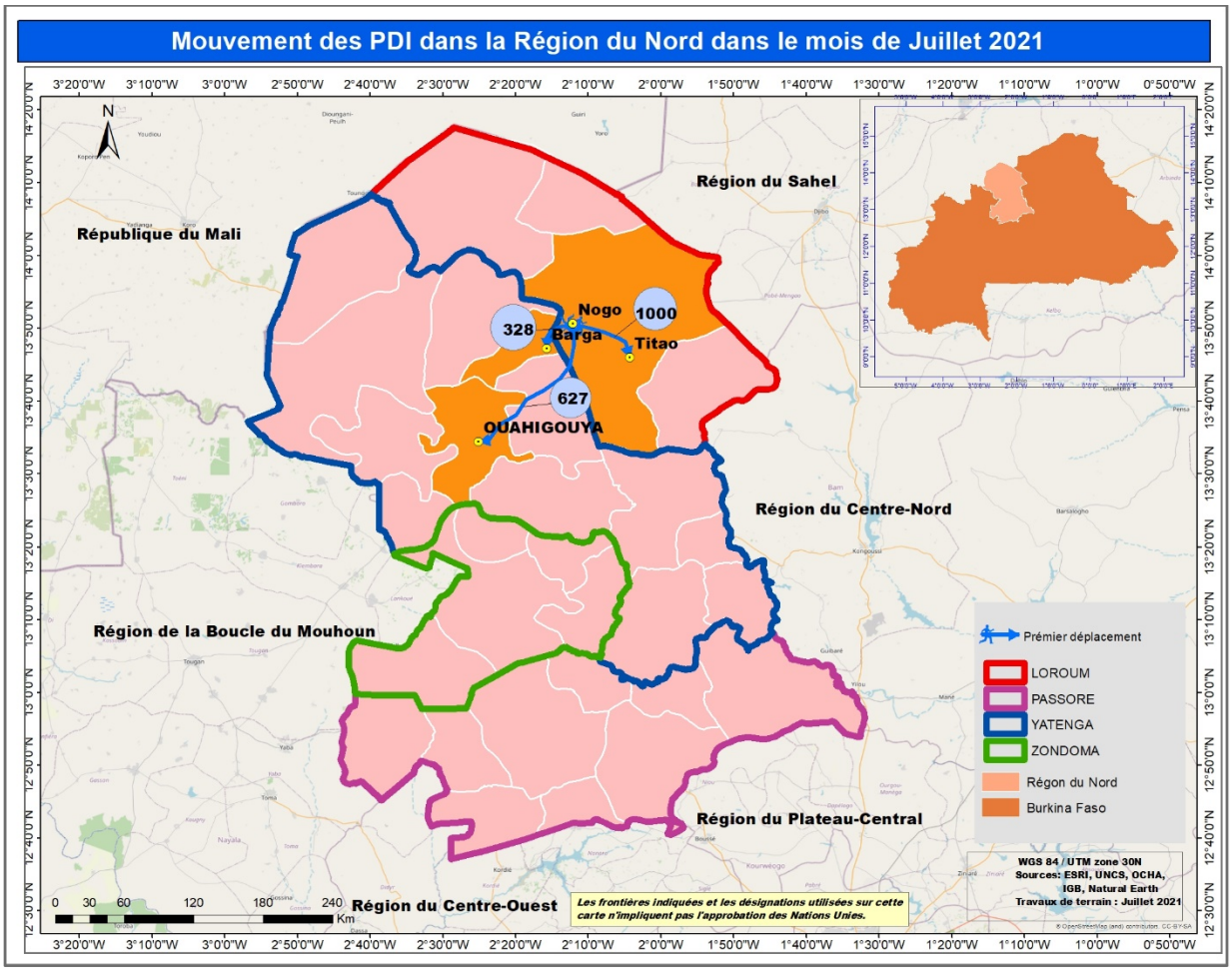
Selon les données rendues publiques par le CONASUR[1], le nombre de PDI au niveau de la région du Nord est estimé à 113 155 à la date du 31/07/2021.

Le monitoring de protection a permis de noter des mouvements de population particulièrement dans la province du Loroum au cours de la période sous revue.

Suite à l'attaque de Noogo dans la nuit du 7 au 8 juillet 2021 qui a fait 7 morts, la population de ce village s'est vidée en direction de plusieurs localités dont Titao, Barga et Ouahigouya. La commune de Titao a accueilli environ 1000 personnes, celle de Barga, environ 328 personnes et Ouahigouya 627 personnes. Ces PDI ont besoin d'abris, d'assistance alimentaire, d'AME, de soins de santé, etc. La province du Yatenga quant à elle n'a pas enregistré de mouvements de populations.

***Carte 2 :*** **Mouvement des PDI de la Région du Nord dans le mois de juillet 2021**

[1] CONASUR : Tableau de bord général sur l'enregistrement des PDIs au Burkina Faso_31/07 /2021




*Source : Monitoring communautaire, Juillet 2021.*

*La flèche dans la légende indique premier déplacement. Y a-t-il eu un second déplacement après le choc et la fuite ? sinon indique simplement deplacement.*

## IV. PROBLEMES DE PROTECTION

### 1. Situation sécuritaire - incidents de protection dans les zones sous couverture

Huit (08) incidents de protection ont été rapportés au cours du mois de juillet par le monitoring dans les provinces du Loroum et du Yatenga.

Au niveau de la province du Yatenga, deux (2) incidents dont un (1) cas d'enlèvement et une (1) atteinte à l'intégrité physique ont été rapportés.

Dans la province du Loroum, six (6) incidents ont été rapportés, à savoir trois (3) cas d'atteinte à la vie, deux (2) cas d'atteinte à l'intégrité physique et un (1) cas de déplacements forcés des populations.

**Les atteintes à la vie :** Trois cas d'atteinte à la vie ont été rapportés dans la commune de Titao.

Le premier cas s'est produit le 07 juillet 2021 lors de l'attaque du village de Noogo par des GANE. Cette attaque a occasionné 07 morts. 01 femme, son nouveau-né et deux accompagnatrices qui étaient internés au CSPS ont été tués par les GANE. Après ce forfait, s'en est suivi un affrontement entre ces GANE et les VDP du village au cours duquel trois civils (des hommes) ont été tués.

Le deuxième cas d'atteinte à la vie s'est produit le 17 juillet 2021 sur l'axe Titao-Toulfé aux environs de 06h30mn. Deux enfants sur une charrette qui ont quitté Toulfé pour Titao sont montés sur un engin explosif entre Toulfé et Rimassa, plus précisément au niveau du pont. Les victimes de cette explosion qui ont perdu la vie sont âgées de 11 et 14 ans.

Le troisième cas s'est produit le 27 juillet 2021. Aux environs de 20h, quatre individus armés ont fait irruption dans une cour à Zipelé, commune de Titao et ont ouvert le feu sur les habitants de la cour. 04 personnes ont été blessées et transportées au CMA de Titao par les VDP. Une des blessés est décédée.

**Les atteintes à la liberté de mouvement** ont concerné un cas de déplacement forcé des populations du village de Noogo vers les communes de Titao, Barga et Ouahigouya suite à l'attaque de ce village. Environ 1955 personnes ont été contraintes aux déplacements avec environ 1000 PDI à Titao, 627 à Ouahigouya et 328 à Barga.

Un cas d'**enlèvement** a été rapporté à Ouahigouya. Le 4 juillet 2021, un ressortissant de Koumbri vivant à Gondologo a été enlevé par les Kolgweogo de Koumbri. A ce jour, on est sans nouvelles de lui. Il est reproché à ce dernier d'être en liaison avec des GANE. Ses deux motos ont également été emportées par ces Kolgweogo.

**Les atteintes à l'intégrité physique** : trois cas d'atteinte à l'intégrité physique ont été signalés pendant ce mois de juillet.

Le premier cas concerne les femmes PDI originaires de Bouna à Titao. Ces femmes au nombre de 28 qui étaient réparties dans leur village (Bouna) dans la commune de Ouindigui pour chercher des vivres et quelques effets ont été surprises par les GANE dans ce village. Elles ont été bastonnées, leurs charrettes et téléphones portables confisqués. Elles ont été prises en charge à la suite de cet incident à travers un accompagnement psychosocial et l'orientées vers les services de santé pour une prise en charge médicale adéquate.

Le deuxième cas concerne une femme PDI de Noogo et son enfant qui ont été victimes d'un accident de circulation avec un motocycliste dans la ville de Ouahigouya alors qu'ils partaient sur le site de Ex-IRA pour se faire enregistrer. Blessés, ils ont été transportés au Centre hospitalier universitaire de Ouahigouya où ils ont reçu des soins avant de rejoindre leur site d'accueil au Lycée privé Naba Tigré. Cet incident vient nous rappeler la nécessité de rapprocher les centres d'enregistrement aux sites des PDI afin d'éviter d'autres préjudices à ces PDI qui sont déjà sous le choc et ne connaissent pas bien la ville.

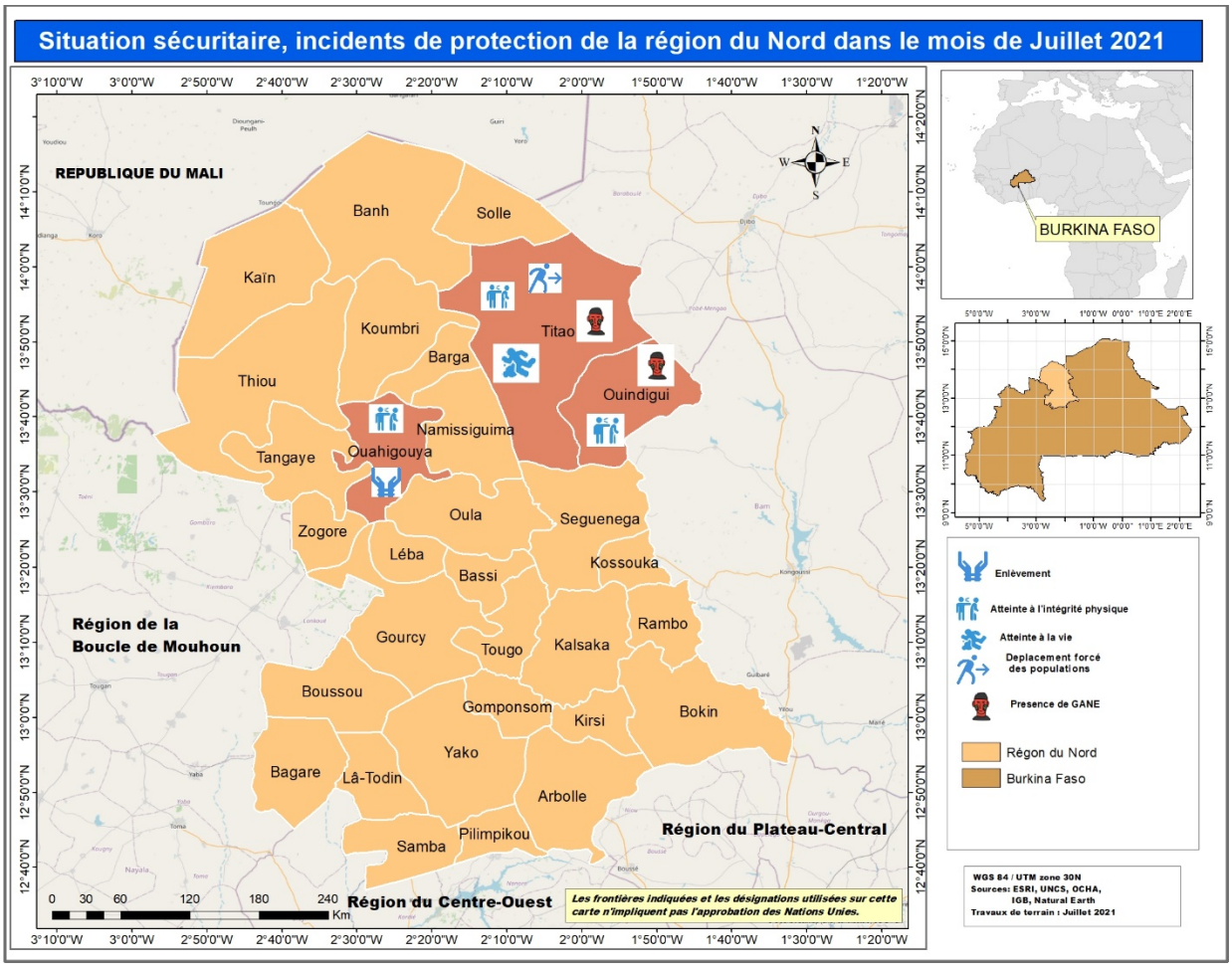
Le troisième cas concerne quatre personnes qui ont été victimes d'une fusillade par les GANE. En effet, le 27 juillet 2021. Aux environs de 20h, quatre individus armés ont fait irruption dans une cour à Zipelé, commune de Titao et ont ouvert le feu sur les habitants de la cour. 04 personnes ont été blessées et transportées au CMA de Titao par les VDP. Une des blessés est décédée et 02 ont été évacués au CHR de Ouahigouya. Le quatrième blessé est hospitalisé au CMA de Titao.

En plus des incidents cités plus haut, il faut noter la présence des GANE dans la commune de Titao et Ouindigui au cours de ce mois de juillet 2021. Suite aux informations relayées par les populations aux VDP faisant cas d'une probable attaque de Titao et Nogo par des GANE, une patrouille de FDS et de VDP suivi de tirs de sommation a été organisée dans la commune de Titao. Cette action a créé la psychose au sein de la population, augmentant ainsi la probabilité de déplacements préventifs. Au même moment, dans la commune de

Ouindigui, les mêmes informations reçues par les VDP faisant cas de présence des GANE dans leur localité ont également suscité des patrouilles avec des tirs de sommation qui ont apeuré la population.

Les GANE sont également présents et dictent leurs lois dans plusieurs communes (Banh, Sollé, Titao, Koumbri, Thiou, Tangaye et Kain) de nos zones d'interventions. Cette situation risque d'exacerber les violations des droits de l'homme dans ces communes et interpelle les acteurs humanitaires.

**<u>Carte 3</u>** : **Situation des incidents et présence des GANE dans la Région du Nord**




*Source : Monitoring de protection, juillet 2021*

## 2. SGVB

Au cours du mois de juillet, 31 cas de VBG ont été enregistrés dans la région du Nord.

Dans le Yatenga, un (01) cas de violence physique et deux (02) cas de mariage précoce/forcé nous ont été référés par la Direction provinciale en charge de l'action Humanitaire.

Quant au Loroum, 28 cas de violence physique ont été identifiés. Ces survivantes sont originaires de la commune de Ouindigui. Selon les informations recueillies, ces femmes qui résident à Titao depuis l'attaque de leur village Noogo, seraient reparties dans leur localité d'origine pour ramener quelques vivres et du matériel.

Malheureusement elles sont tombées sur les GANE qui leur ont infligé des violences physiques et les ont dépossédé de tous leurs biens (Charrettes, téléphones portables, vélos, etc.).

La prise en charge de ces survivantes de VBG a consisté en un appui psychosocial, en une fourniture de kits de dignité et une assistance en cash. Ainsi, quatre (04) animations psychosociales ont été réalisées dans les centres communautaires (01 à Titao, 01 Séguénéga et 02 à Ouahigouya). Ces animations ont pour objectifs de donner un appui psychosocial collectif aux PDI et communauté hôte. Cette activité est appréciée par les bénéficiaires car cela leur permet d'oublier un tant soit peu leurs soucis. Cependant par manque de collation, ces animations ne peuvent pas se dérouler sur une longue durée. En plus des animations psychosociales, il faut ajouter l'appui en kits de dignité à cinq (05) SVBG à raison de 35 000 francs par femme. Aussi, 21 survivantes de VBG ont bénéficié d'un cash de 30 000 Francs pour divers besoins (santé, vivre, vêtement etc.)

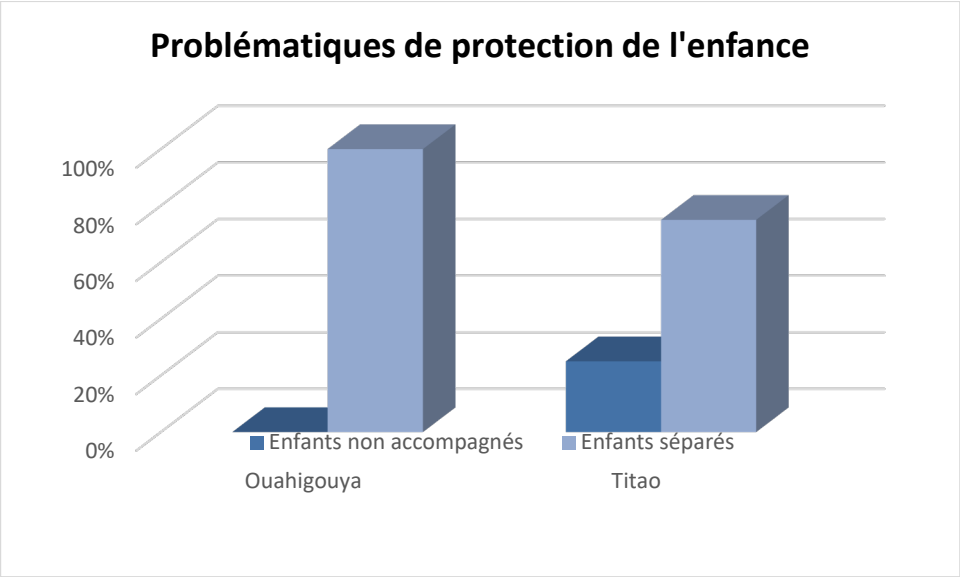
Dans le cadre de la collaboration avec l'ONG Vétérinaire Sans Frontières, une liste de 30 SVBG a été transmise à cette organisation pour une insertion socioéconomique notamment un octroi d'Activités Génératrices de Revenus.

Quant aux activités de sensibilisation, dix (10) causeries éducatives ont été réalisées dans la région du Nord précisément dans les deux provinces d'intervention. Ainsi, quatre causeries ont été réalisées à Ouahigouya (centre du secteur 1, Oufré, site route de Youba), 04 au centre communautaire de Titao et 2 dans la commune de Séguénéga (site de Ramensé). Les thèmes abordés sont entre autres le mariage précoce/forcé, les violences conjugales, l'exploitation sexuelle, l'exploitation économique des enfants, etc. 260 personnes dont 120 hommes ont pris part à ces échanges.

### 3. Protection de l'enfance

Comme signalée dans les mois précédents, la situation des enfants dans la région demeure toujours préoccupante. En plus du phénomène des enfants non accompagnés et des enfants séparés, il faut ajouter le risque d'exploitation des enfants à travers leur travail dans les sites d'orpaillage et la mendicité. En effet, 100% des interviewés des focus groupes reconnaissent des enfants non accompagnés dans la province du Yatenga et 75% dans la province du Loroum. D'autres violations subis par les enfants à savoir la négligence, les violences psychologiques et émotionnelles, les agressions sexuelles, l'exploitation économiques et le mariage forcé sont également relevées par les interviewés des focus groups. Les conséquences résultant de ces violations sont la déscolarisation et la non-scolarisation des filles.

**Graphique 2** : Problèmes de protection de l'enfance




*Source : Monitoring de protection, Juillet 2021*

### 4. Cohésion sociale

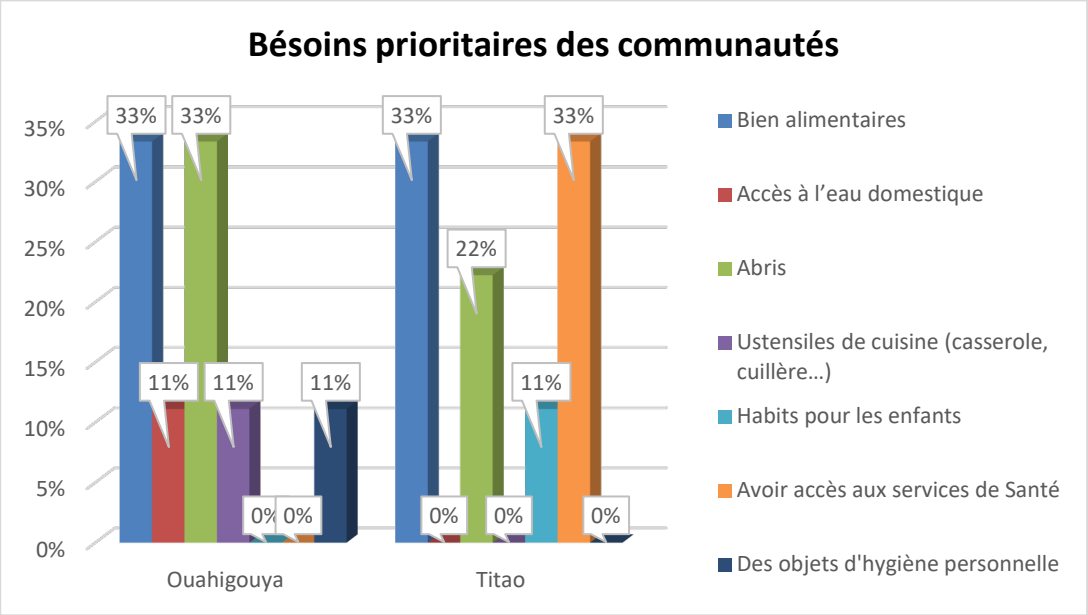
Dans le cadre des activités du volet cohésion sociale, quatre comités féminins de paix ont été mis en place dans quatre communes à savoir Ouahigouya, Thiou, Séguénéga et Titao. Chaque comité est composé de 8 personnes dont 4 PDI et 4 populations hôtes. A l'issue de la mise en place de chaque comité, une séance de renforcement des capacités a été organisée au profit des membres. Ces formations ont porté sur la gestion pacifique des conflits à travers les mécanismes endogènes et étatiques, les techniques de médiation et la cohabitation pacifique.

Ces comités féminins de paix visent à promouvoir l'implication des femmes dans les différents mécanismes et processus de prévention et de gestion de conflits. Ces comités sont appelés à travailler en étroite collaboration avec les comités mixtes de prévention et gestion de conflits au sein de leurs communautés respectives afin de promouvoir la cohabitation pacifique. Les femmes de ces comités organiseront des animations et des causeries au sein des familles et dans les centres communautaires sur les thèmes en lien avec la cohésion sociale et bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions.

### 5. Problèmes spécifiques de certains groupes à risques- personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)

La dégradation du contexte sécuritaire et la précarité des conditions de vie des personnes déplacées internes ne cessent d'aggraver la situation des PDI, particulièrement les personnes à besoins spécifiques notamment les enfants, les personnes âgées, et les femmes enceintes et les personnes handicapées. Avec l'installation de la période de soudure, leur situation devient plus critique. Les besoins prioritaires qui se dégagent sont l'alimentation, les abris, l'accès à l'eau potable et aux services de santé et les articles ménagers essentiels. Cette situation interpelle donc les acteurs humanitaires à apporter des actions idoines dans la réponse pour la protection de ces personnes. Au cours du mois de juillet, 10 personnes à besoins spécifiques dans la province du Loroum ont été assistées financièrement alors que le nombre de PBS identifiées dans les deux provinces est de soixante-huit (68). .

**Graphique 3** : Répartition des besoins prioritaires des communautés par commune




*Source : Monitoring de protection, Juillet 2021*

### 6. Etat de droit

Le respect des droits des populations dans les communes de Thiou, Koumbri, Tangaye, Banh et Sollé demeure toujours préoccupant. La présence régulière des GANE qui imposent leurs lois, à savoir le port du voile intégral pour les femmes et les pantalons courts et la barbe pour les hommes demeurent toujours d'actualité avec ses corollaires de restriction de liberté de mouvements des populations, d'enlèvements et d'assassinats.

L'accès aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation est considérablement réduit, voire inexistant dans les communes à risque en l'occurrence Banh, Sollé, kain et Koumbri.

Les besoins en documents d'identification comme les actes de naissance et les cartes nationales d'identité sont réels au sein des PDI surtout avec les récents mouvements de populations de Noogo.

### 7. Protection basée sur la communauté - comités de protection

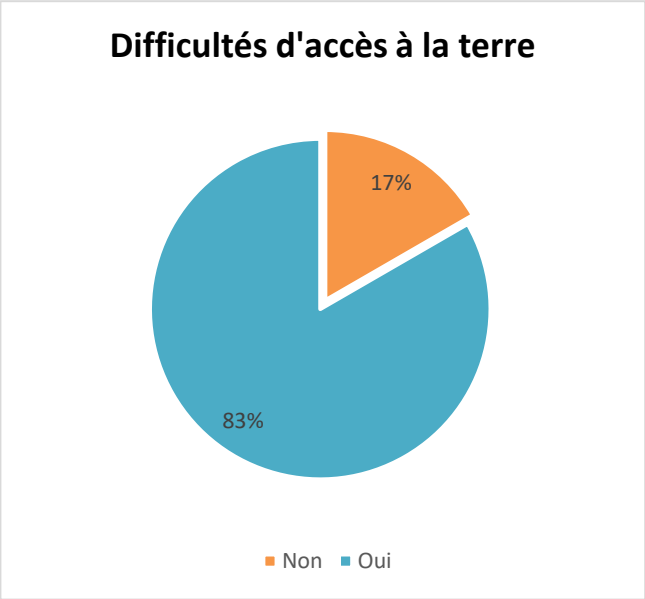
Au cours de la période sous revue, tous les incidents enregistrés ont été relayés par les comités de protection, surtout dans les zones difficiles d'accès. On note également l'implication effective des membres des comités de protection dans les activités de sensibilisation, notamment celles liées à la prise en charge des SVBG, la conduite à tenir en cas d'incidents, le signalement et l'orientation des cas de protection. Ils ont par ailleurs été impliqués dans la distribution de vêtements dans la région.

## V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

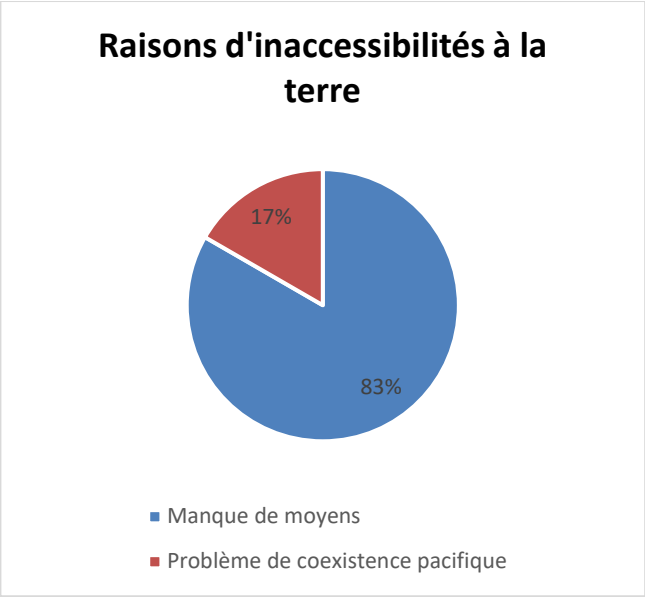
Les récents mouvements de populations de Noogo vers Titao et Ouahigouya viennent aggraver la situation de manque d'abris dans ces zones d'accueil. A Titao, la majorité des PDI sont logées dans des familles d'accueil qui ne disposent pas suffisamment d'abris pour les loger. Il se pose alors le problème de promiscuité pouvant être source de VBG. A Ouahigouya, ces PDI, au nombre de 245 ménages, sont en majorité logées à Ex-IRA et au Lycée Naaba Tigré. Ceux qui sont logés au Lycée Naaba Tigré sont appelés à libérer l'établissement dans des plus brefs délais pour la rentrée scolaire, d'où un appel aux acteurs humanitaires pour trouver un autre site pour les reloger.

L'accès à la terre pour les activités agricoles dans les zones de déplacement reste également une préoccupation majeure pour les PDI qui vivent pourtant de l'agriculture. 83% des PDI éprouvent des difficultés d'accès à la terre du fait du manque de moyens (83%). A cela, il faut ajouter les conflits agriculteurs-éleveurs dans les zones à forte concentration de PDI qui impactent négativement sur la cohabitation pacifique.

**Graphique 4**: Difficultés d'accès à la terre




**Graphique 5:** Raisons d'inaccessibilité à la terre



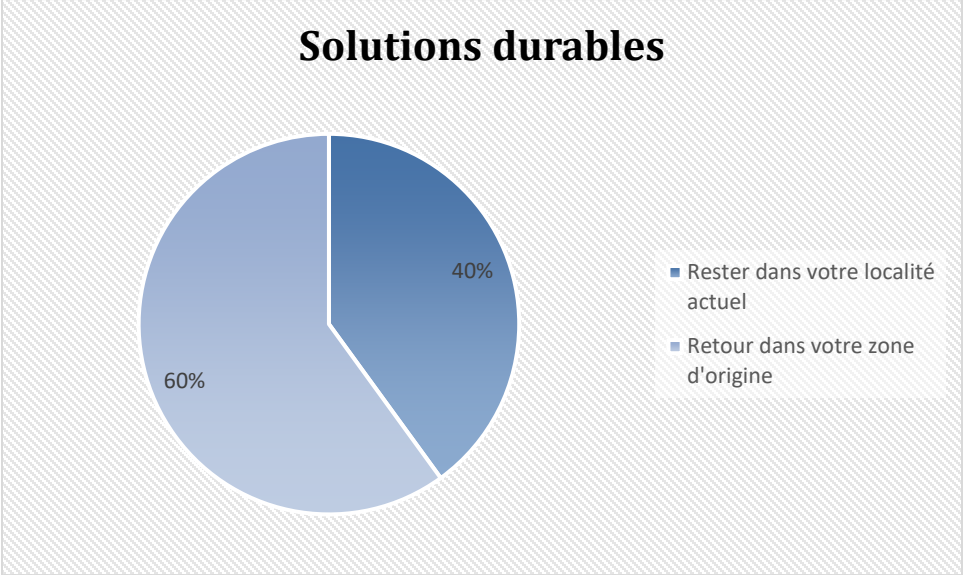

*Source : Monitoring de protection, Juillet 2021*

## VI. SOLUTIONS DURABLES

**Le retour** : 60% des PDI rencontrées lors des focus group soit 18 personnes s ont affirmé leur intention de repartir dans leur village d'origine (. La précarité des conditions de vie dans les zones d'accueil et les difficultés d'accès aux terres cultivables dans ces zones expliqueraient cette intention de retour. Les conditions souhaitées par la majorité des PDI pour ce retour sont entre autres l'instauration de la paix, la présence des agents étatiques, la reconstruction des habitats et la présence des services sociaux conformément au graphique ci-dessous.

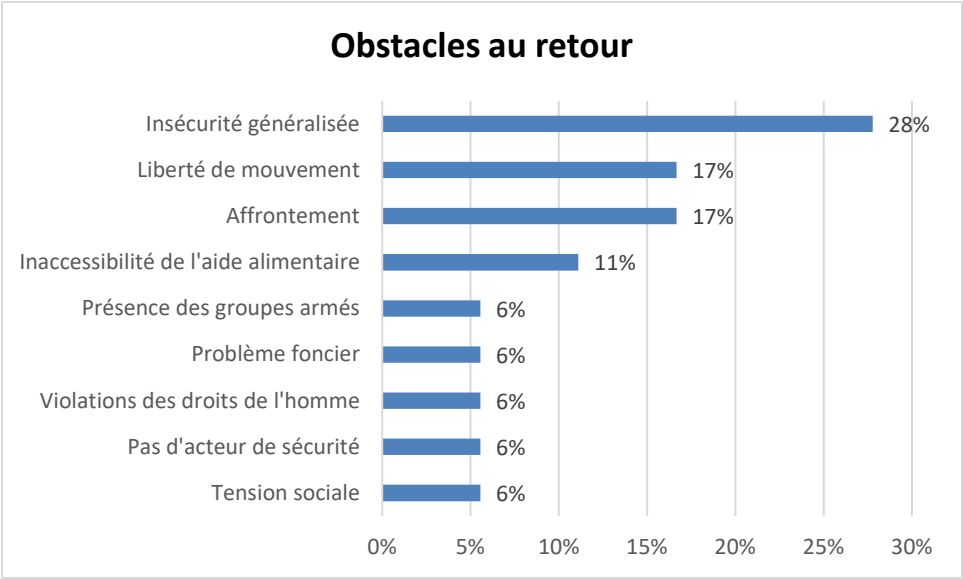
**L'intégration sur place :** Les 40% des PDI soit 12 personnes, qui souhaitent rester dans la zone d'accueil, aimeraient bénéficier d'un accompagnement pour des activités génératrices de revenus ou une formation professionnelle pour les jeunes qui leur permettra de s'auto prendre en charge.

**Graphique 6**: Soultions durables




*Source : Monitoring communautaire, Juillet 2021*

***Graphique 7*** : Obstacles au retour des PDI




Source : Monitoring de protection, Juillet2021

Ces intentions de retour sont confrontées à plusieurs obstacles dont les plus importantes sont : l'insécurité généralisée, la restriction des libertés de mouvements, les affrontements et l'inaccessibilité de l'aide alimentaire conformément au graphique ci-dessus.

## VII. COORDINATION ET PARTAGE INFORMATION

En vue d'une meilleure coordination avec les autres acteurs humanitaires de la région, Intersos a participé à plusieurs cadres de concertation au niveau régional. Il s'agit :

- **De la participation à la rencontre ordinaire du sous cluster protection**

Intersos a participé à la rencontre du sous cluster protection le 07 juillet 2021. Les échanges ont porté sur l'examen des points d'actions de juin, le remplissage de la matrice 5W, les activités de protection de l'enfance et de VBG, les tendances des incidents et les risques de protection de juin 2021, la relocalisation des PDI de l'Ex-IRA et les perspectives de juillet. Il ressort de ces échanges que le remplissage de la matrice 5W demeure un défi pour l'ensemble des acteurs. Une invite a été faite aux organisations de remplir la matrice et de la transmettre dans les meilleurs délais. Quant à la relocalisation des PDI de Ex-IRA, un nouveau chronogramme a été élaboré dont la date butoir est fixée au 15 septembre 2021. Tous les acteurs humanitaires, chacun dans son domaine d'intervention, sont donc invités à s'impliquer activement pour le respect de ces délais.

- **De la participation à la rencontre du AoR protection de l'enfant**

Au cours de cette rencontre tenue le 15 juillet 2021 dans les bureaux de INTERSOS, les échanges ont porté sur la revue des recommandations du rapport de la dernière réunion suivie de son adoption, la validation du plan d'action sur la mobilité des enfants avec un budget de 12 921 750 francs, la coordination et la réponse en protection de l'enfance pour les PDI de Titao, le partage des réalisations de juin et perspectives de juillet, les besoins de formation des membres et divers. S'agissant de la réponse en protection de l'enfance, une ERP et le renforcement de positionnement des acteurs s'avèrent nécessaires pour le démarrage effectif des activités sur le terrain.

- **De la participation à la rencontre du GCORR**

La réunion du GCORR s'est tenue le 27 juillet 2021 dans les locaux de Solidarité Internationale. La réunion avait pour ordre du jour le partage des résultats de ciblage des ménages déplacés de Titao, l'évaluation des interventions en cours et le repositionnement des différents intervenants. Il est ressorti de ce ciblage que les besoins des PDI sont énormes. Il est à cet effet demandé à chaque acteur de se positionner en fonction de ses capacités d'intervention afin d'apporter une réponse rapide à ces PDI. INTERSOS s'est positionné dans l'assistance en cash aux PBS et aux survivantes de VBG, les activités de sensibilisation sur la cohésion sociale et les VBG.

## VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

### RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

| Rapport | Region | Province | Localite (si applicable) | Recommandations | Point focal | Etat d'implementation | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Rapport monitoring de protection mois de Juillet /INTERSOS | NORD | Loroum | Titao | Dotation en vivres à 1000 ménages de PDIS | Sous cluster Sécurité alimentaire | Non réalisé | Très urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de juillet/INTERSOS | NORD | Loroum | Titao | Réalisation de RHU à 1000 ménages | Sous cluster Abris | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de juillet/INTERSOS | NORD | Yatenga | Ex IRA | Assistance en vivres aux PDI venues de Noogo | Sous cluster Sécurité alimentaire | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de juillet/INTERSOS | NORD | Yatenga | Lycée Naaba Tigré | Réalisation d'abris pour 100 ménages des PDI venues de Noogo | Sous cluster Abris | Non réalisé | Très urgent |

## ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

| N | Localités | Description de l'incident | Types de violations | Personnes directement affectées par l'incident |
|---|---|---|---|---|
| **1.** | Ouahigouya | Le 4 juillet 2021, un PDI de Koumbri vivant à Gondologo a été enlevé par les Kolgweogo de Koumbri. La communauté est sans nouvelles de lui. Ses deux motos ont également été emportées par ces Kolgweogo | Enlèvement | 1 |
| **2.** | Ouindigui | Des femmes PDI qui étaient reparties à Bouna pour chercher leur matériel et des vivres ont été surprises par les GANE dans ce village. Elles ont été bastonnées et leurs charrettes et téléphones portables retirés par ces GANE. | Atteinte à l'intégrité physique | 28 |
| **3.** | Titao | Les menaces d'attaque du village de Nogo, dans la commune de Titao ont été mises en exécution par les GANE le 7 juillet 2021 occasionnant 7 morts et des déplacements massifs des populations. | Atteinte à la vie | 7 |
| **4.** | Titao | Suite à l'attaque de Noogo/Titao le 7 juillet 2021, une psychose s'est installée au sein des populations les obligeant à quitter ce village. C'est ainsi qu'une partie de la population s'est retrouvée dans les villes de Ouahigouya, Barga et Titao. | Déplacements forcés de populations | 1955 |
| **5.** | Ouahigouya | Une PDI et son enfant, en partant se faire enregistrer sur le site de ex-IRA ont été victimes d'un accident de circulation. Blessés, ils ont été transportés au CHR de Ouahigouya où ils ont reçu des soins avant d'être retournés sur leur site d'accueil. | Atteinte à l'intégrité physique | 2 |
| **6.** | Titao | Le 17 Juillet 2021, aux environs de 06h30 mn, deux enfants sur une charrette qui ont quitté Toulfé pour Titao sont montés sur un engin explosif improvisé, entre Toulfé et Rimassa, plus précisément au niveau du Pont. Les victimes de cette explosion qui ont perdu la vie sont âgées d'environ 14 ans et 11 ans. | Atteinte à la vie | 2 |
| **7.** | Titao | Le 27 juillet 2021, aux environs de 20h, quatre individus armés ont fait irruption dans une cour à Zipelé, commune de Titao et ont ouvert le feu sur les habitants de la cour. 04 personnes ont été blessées et transportées au CMA de Titao par les VDP. Une des blessés est décédée et 02 ont été évacués au CHR de Ouahigouya. | Atteinte à la vie | 01 |
| **10** | Titao | Le 27 juillet 2021, aux environs de 20h, quatre individus armés ont fait irruption dans une cour à Zipelé, commune de Titao et ont ouvert le feu sur les habitants de la cour. 04 personnes ont été blessées et transportées au CMA de Titao par les VDP. Une des blessés est décédée, 02 ont été évacués au CHR de Ouahigouya et 1 est resté CMA de Titao. | Atteinte à l'intégrité physique | 03 |